

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2023

Conseillers en exercice :5

PRESENTS : MM. PERRIN François, GIRARDET Charles, ROUX Jean-Paul,
Mme VANDROUX Laurence, M. GAUTHIER Arnaud

Conseillers présents : 5

Date de convocation :

29/08/2023

Date d'affichage :

08/09/2023

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ROUX Jean-Paul

L'an deux mille vingt-trois le six septembre à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le vingt-neuf août, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. PERRIN François, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Rapport CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) 2023
- 2 – Bacs ordures ménagères et verre
- 3 – Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- 4 – Informations et questions diverses

* * *

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé.

1 – Rapport CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) 2023

Le Maire présente le rapport d'évaluation des transferts 2023 qui évalue la cuisine scolaire de Salins Les Bains à 35 415 € par an et le Secteur Jeune d'Arbois (transfert descendant) à 13 973 €.

Le conseil municipal arrête à l'unanimité l'évaluation des transferts de charges à la date du 1^{er} janvier 2023 telle que retenue par la CLECT du 4 juillet 2023 portant évaluation des transferts de charges au 1^{er} janvier 2023 et charge Monsieur le Maire de transmettre un extrait de la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

2 – Bacs ordures ménagères et verre

La commune passera en bac gris collectif à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le SCITOM paiera l'achat du bac mais le conseil, pour l'esthétique du village décide de faire enterrer ce bac ainsi que les 2 bacs à verre dont l'achat sera également à la charge de la commune.

Il est décidé à l'unanimité de faire une demande de subventions auprès de la Préfecture et du Département.

Le conseil approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous et s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Il autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Coût du projet

Postes de dépenses (par nature)	Montant HT
Achat de 2 conteneurs	9 256.00 €
Génie civil pour 3 conteneurs	6 240.00 €
TOTAL HT	15 496.00 €
TOTAL Général	15 496.00 €

Plan de financement prévisionnel

Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	Sollicité	4 648.80€	30%
Conseil Départemental / Aides aux Territoires	Sollicité	3 874.00€	25%
Sous-total		8 522.80€	
Autofinancement		6 973.20€	45%
Coût HT PREVISIONNEL		15 496.00€	

3 – Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La commune des Planches s'engage dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens.

Le maire présente ce document aux conseillers qui, après avoir délibéré, décident à l'unanimité d'adopter cette proposition.

Ils autorisent le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune.

4 – Informations et questions diverses

Usine de pellets sur la Zone des Mélincols à Salins Les Bains :

Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association Pays de Salins Environnement qui souhaite porter à la connaissance des conseillers municipaux son inquiétude quant au projet d'installation d'une très grande usine à pellets à Salins Les Bains.

Le conseil n'a pas de remarques particulières.

Terrasses des Grottes/BONNIVARD Victor et François :

Le Maire informe les conseillers que 2 requêtes ont été déposées au Tribunal Administratif de Besançon par la Société Le Jura Pittoresque les 24 et 27 juillet dernier pour demander au juge des référés de suspendre les arrêtés de circulation dans le village.

Ces 2 requêtes ont été rejetées par le tribunal.

Une troisième requête a été déposée le 2 août, la commune a pu être représentée par un avocat et la requête de la société Le Jura Pittoresque a, à nouveau été rejetée.

Une nouvelle requête a été reçue le 28 août, la commune a 2 mois pour présenter un mémoire.

Le conseil municipal déplore le coût pour la commune de ces procédures.

Comité de suivi d'un projet de plan national d'actions en faveur de 2 espèces de saxifrages rupestres :

Charles GIRARDET participera à ce comité de suivi le 17 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance : ROUX Jean-Paul

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Roux', with a stylized flourish at the end.

